

Enercoop Midi-Pyrénées
26 Rue Marie Magné
31400 TOULOUSE
production.mipy@enercoop.org

Toulouse, le 08/07/2026

Objet : Prise en compte des enjeux faune flore du projet de parc photovoltaïque de Séméac

Le pré-diagnostic écologique réalisé en juin 2026 par le bureau d'étude Parçan (voir annexe 8.2.1) a permis d'identifier les enjeux environnementaux potentiels de l'emprise du projet. Les choix d'implantation du projet, prenant en compte les enjeux identifiés par l'étude, sont expliqués dans cette présente pièce.

L'étude a représenté les enjeux en termes d'habitats et faune flore sur une carte (voir Figure 1). Les enjeux habitats vont de très faibles à faibles, mis à part une petite surface à enjeux moyens, en orange, au nord est de l'emprise du parc. Les observations ont également permis de repérer les enjeux moyens faune flore : les habitats reptiles (en rouge), les arbres vieillissants (en vert), ainsi que les haies et alignements d'arbres discontinus (en orange, longeant le parc au nord et au sud).

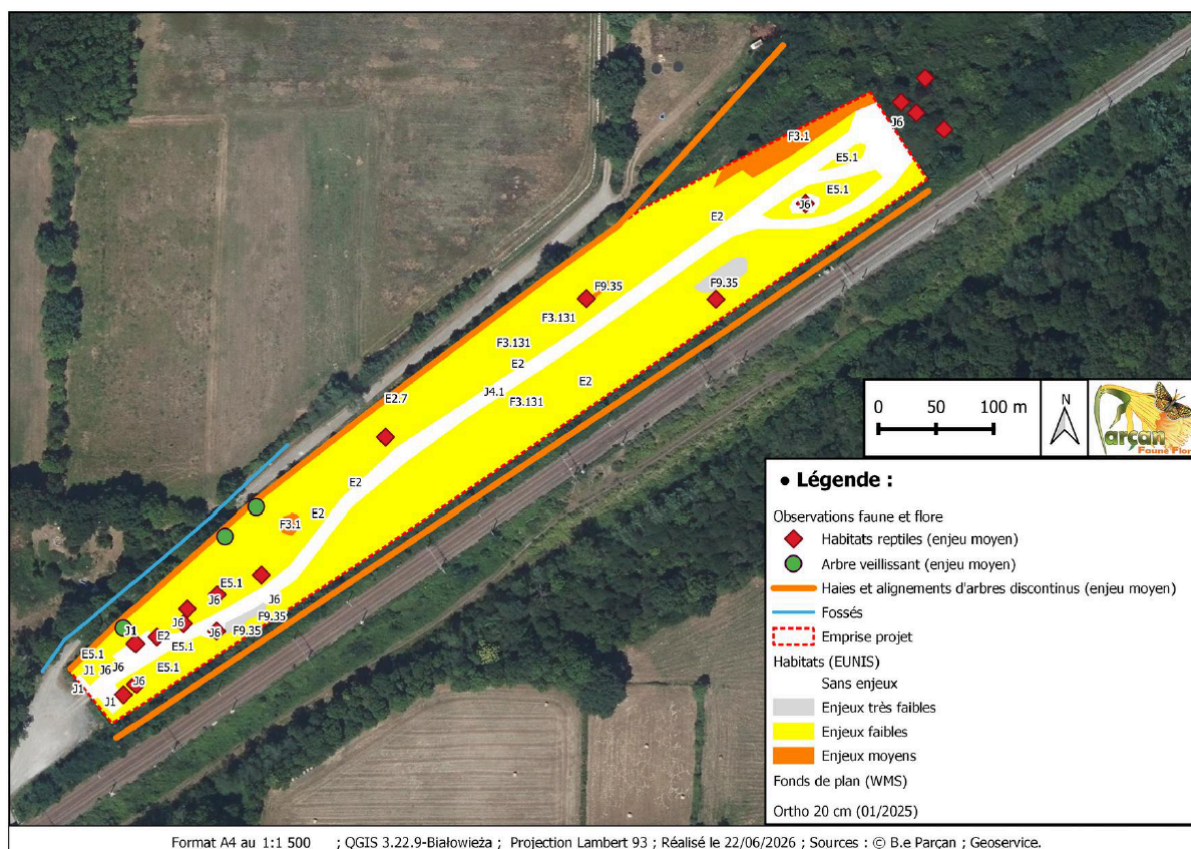


Figure 1 : Enjeux habitats et faune, flore du projet - Plan 3, p14, annexe 8.2.1

Les choix d'implantation du projet ont pris en compte ces enjeux. La figure 2 (Annexe 8.2.3) présente l'implantation du projet par rapport aux enjeux précédemment repris. La zone d'enjeux moyens au nord-est du projet a été totalement évitée par l'emprise des panneaux, ainsi que par la voie périphérique de 3 mètres de large du projet. De plus, les haies et alignements d'arbres discontinus, ainsi que les arbres vieillissants, ont été également évités par l'implantation.



Figure 2 : Prise en compte des enjeux habitats et faune flore - annexe 8.2.3

L'implantation du projet prend également en compte les habitats de reptiles. En effet, 12 habitats sont évités et les conditions restent inchangées. Cependant, 4 habitats se retrouvent intégralement ou en partie sous l'ombre des panneaux. Afin de ne pas modifier les conditions des reptiles lors de l'installation des panneaux, des habitats de substitution seront ajoutés sur des emplacements adaptés. Ces habitats seront mis en place dès que possible au regard du projet.

Louis Lallemand
Chargé de production